

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ÉCOLE SOPHIE-BARAT

1105 - 1239, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

L'intérêt patrimonial du site de l'école Sophie-Barat repose sur ses valeurs d'usage, paysagère, historique, architecturale et sociale.

Sa mission éducative, qui se perpétue depuis plus de 200 ans, est le dénominateur commun de toutes ces valeurs. L'emplacement de l'école dans un paysage exceptionnel, entre le boulevard Gouin, tracé fondateur de l'arrondissement, et la rivière des Prairies, en fait un des plus beaux campus de la CSDM.

Le site de l'école, les vestiges de l'ancien Externat Sainte-Sophie et les différentes ailes de l'école sont des témoins du passé rural de l'arrondissement, du développement du Sault-au-Récollet, de la présence à Montréal de la Communauté du Sacré-Coeur et de l'évolution de l'institution, de collège privé à école secondaire publique.

L'architecture de qualité du bâtiment d'origine, conçu par l'architecte David Jerome Spence, et des différents agrandissements de l'école témoignent de l'évolution des influences stylistiques adoptées pour les écoles montréalaises depuis la fin du XIXe siècle : du néo-gothique au fonctionnalisme.

L'école Sophie-Barat est une institution phare dans le quartier d'Ahuntsic. La mise en commun des plateaux sportifs construits par la Ville de Montréal sur les terrains de l'école, qui sont ouverts aux résidents du quartier comme aux élèves de l'école, ainsi que le Parcours Gouin, qui traverse la partie riveraine du site, contribuent à ancrer l'école dans la communauté environnante.



Détail de l'aile est du corps principal de l'école Sophie-Barat

Source : Passerelles coopérative en patrimoine

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Plan d'urbanisme :

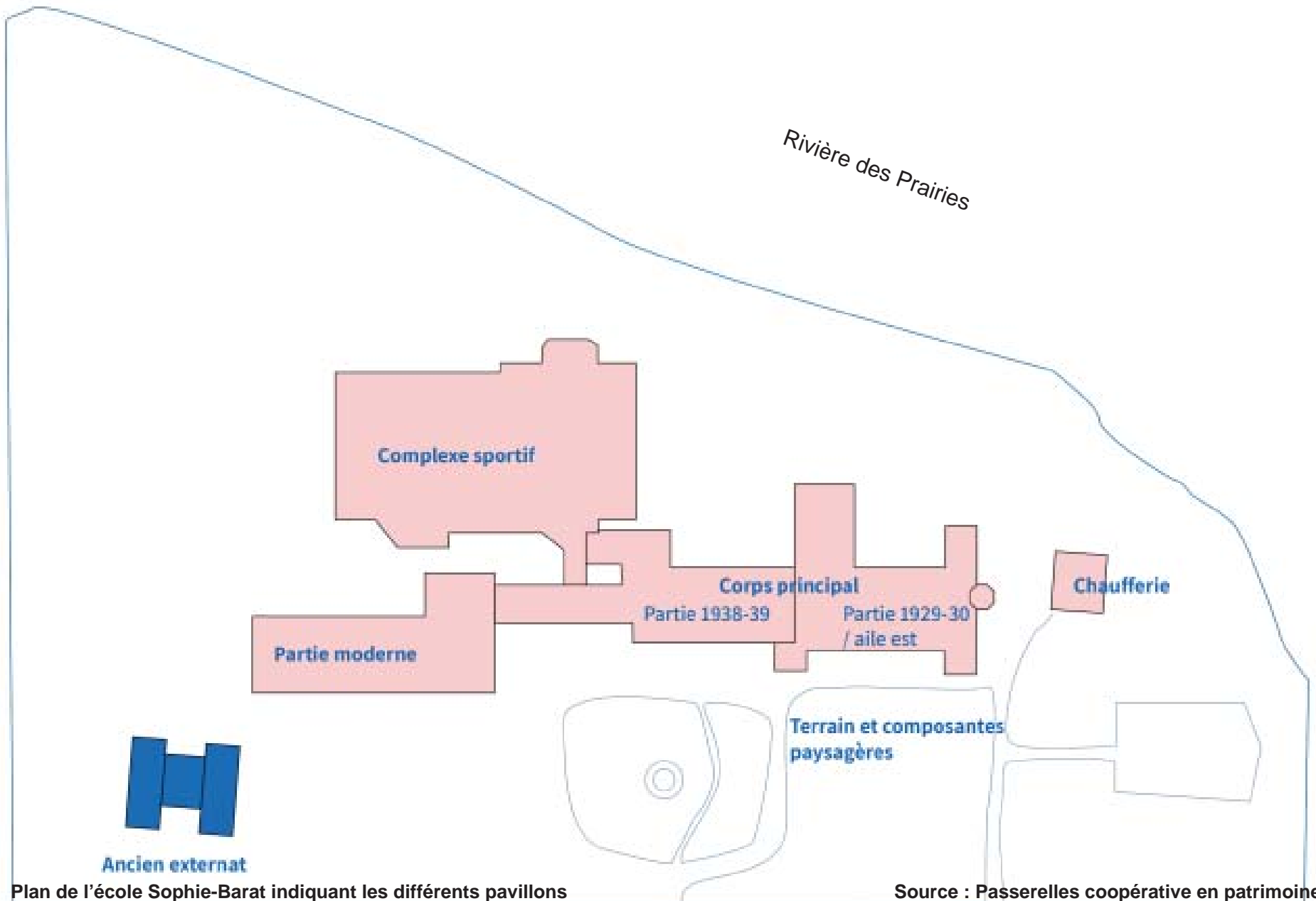
- Bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural, Grande propriété à caractère institutionnel
- Situé dans un site d'intérêt archéologique

Loi sur les biens culturels : Situé dans le site patrimonial cité du Sault-au-Récollet

Répertoire canadien des lieux patrimoniaux : aucune



PLAN DE LA PROPRIÉTÉ



Plan de l'école Sophie-Barat indiquant les différents pavillons

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

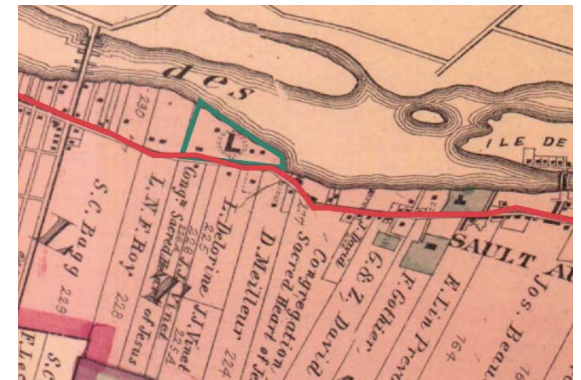
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- 1615 – Samuel de Champlain fait célébrer la première messe dans le futur secteur du Sault-au-Récollet
- 1625 – Noyade du Récollet Nicolas Viel et de son compagnon Ahuntsic
- 1663 – Les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal et concèdent les terres agricoles sur l'ensemble de l'île de Montréal. Ils se réservent un large domaine au nord de l'île.
- 1696 – Les sulpiciens bâtissent le fort Lorette et y déménagent leur mission d'évangélisation.
- 1736 – Fondation de la paroisse de la Visitation.
- 1738-39 – Premières constructions sur le site de l'actuelle école Sophie-Barat (maisons Bayard et Meilleur, ainsi que leurs dépendances, granges et étables).
- 1751 – Construction de l'église de la Visitation.
- 1855 – Les terriers comprenant l'actuel terrain de l'école sont vendus au curé Vinet, qui les offre à la Congrégation des Dames du Sacré-Cœur, qui y construisent le premier convent et occupent la maison Meilleur comme externat.
- 1864 - Agrandissement de l'Externat par l'ajout d'une aile à l'est de l'ancienne maison Meilleur. L'aile ouest est ajoutée ultérieurement.
- 1912-13 – Agrandissement de la première maison de la congrégation par l'ajout de l'aile est.
- 1928 – Construction du barrage hydroélectrique sur la rivière des Prairies.
- 1929 – Incendie du couvent.
- 1938 – Reconstruction du corps central du couvent.
- 1964 – Construction d'une nouvelle aile.
- 1970-71 – Vente de la propriété à la CECM et démolition de la maison Bayard.
- 1984 – Construction du complexe sportif.
- 1998 – Incendie de l'ancien externat Sainte-Sophie.
- 2008 – Restauration de l'enveloppe de la chaufferie.



Nicolas Viel et son compagnon Ahuntsic
Peinture de Georges Delfosse, 1924



Terres concédées du secteur (le site est encerclé en vert)
extrait du plan d'assurance-incendie de 1876.
Louis-Wilfrid Sicotte, 1876.



Incendie du collège du Sacré-Coeur en 1929
Archives de la Commission scolaire de Montréal, 1929.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR D'USAGE



Bibliothèque de l'école Sophie-Barat
Photo : Passerelles coopérative en patrimoine



Centre sportif de la Ville de Montréal
Photo : Ville de Montréal



Élèves de l'école Sophie-Barat
Source : <http://sophie-barat.csdm.ca/ecole/>

La valeur d'usage de l'école Sophie-Barat repose sur son témoignage :

- de sa mission éducative, qui se perpétue depuis plus de 200 ans, le dénominateur commun de toutes les valeurs;
- de son projet éducatif particulier, qui comprend des cours de jardinage et de nutrition, perpétuant une tradition du collège d'origine et de la Communauté du Sacré-Coeur;
- des ententes que l'école a conclues avec la Ville de Montréal pour le partage des plateaux sportifs de cette dernière;
- de la collaboration avec l'École des métiers de la construction, qui a permis aux élèves de cette dernière d'expérimenter ses techniques sur les bâtiments de l'école.



Intervention de l'école des métiers
Photo : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'ensemble des bâtiments de l'école
- Les jardins éducatifs
- Le centre sportif de la Ville de Montréal
- Les interventions de l'École des métiers de la construction, en 2007-2008 sur le bâtiment d'origine

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR PAYSAGÈRE



Le terrain verdoyant de l'école Sophie Barat
Photo : Passerelles coopérative en patrimoine



Les arbres sur la propriété de l'école
Photo : Passerelles coopérative en patrimoine



Vue sur la rive nord de la rivière des Prairies
Photo : Passerelles coopérative en patrimoine

La valeur paysagère de l'école Sophie-Barat repose sur :

- les qualités exceptionnelles du site, sur le boulevard Gouin, tracé fondateur et élément paysager important de l'arrondissement;
- l'omniprésence de la rivière des Prairies ainsi que l'importante présence arborescente et végétale sur le site, qui en font un des campus les plus verdoyants des écoles de la CSDM;
- la présence des ruines de l'ancien Externat Sainte-Sophie, qui contribue au romantisme de l'endroit;
- l'intérêt des aménagements paysagers, dont la facture est héritée des pratiques ancestrales des communautés religieuses en cette matière;
- le recul des bâtiments par rapport au boulevard Gouin qui, avec le muret d'enceinte en pierre, l'isole du quartier urbain environnant;
- la découverte qu'on peut faire de l'arrière de l'école par la déambulation pittoresque qui se fait le long de la rivière, sur le Parcours Gouin et sur la piste cyclable;
- les vues depuis le terrain sur la rivière des Prairies et sa rive nord, qui se trouve à Laval.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le terrain de l'école, sis entre le boulevard Gouin et la rivière des Prairies
- Les arbres matures et les végétaux de la propriété
- Le secteur boisé situé à l'est du site, en bordure du boulevard Gouin
- Les ruines de l'ancien Externat Sainte-Sophie
- Le muret d'enceinte longeant le boulevard Gouin et l'avenue Saint-Charles
- Les aménagements paysagers de la propriété
- Les jardins alimentaires, aujourd'hui situés entre l'école et le centre sportif
- L'alignement des bâtiments, en retrait de plusieurs mètres du boulevard Gouin, créant une vaste cour avant aménagée en parterres
- La berge de la rivière des Prairies
- La piste cyclable du Parcours Gouin
- Le sentier piéton qui longe la rive
- Les vues sur la rivière des Prairies et sur la rive nord

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR HISTORIQUE



L'ancien pavillon principal, incendié en 1929
Photo : Musée McCord



Ruines de l'ancien Externat Sainte-Sophie
Photo : Passerelles coopérative en patrimoine



Passerelle reliant le corps principal et la chaufferie
Source : Passerelles coopérative en patrimoine

La valeur historique de l'école Sophie-Barat repose sur son témoignage :

- du passé agricole du secteur, qui était toujours en culture dans les années 1940;
- du Sault-au-Récollet ancien village et municipalité distincte, jusqu'en 1916;
- de la contribution des communautés religieuses à l'enseignement au Québec;
- de la Communauté des Sœurs du Sacré-Cœur, aristocratique et bilingue;
- des constructions du premier couvent et de l'ancien Externat Sainte-Sophie et de leurs incendies en 1929 et 1998;
- de l'évolution du collège privé en école publique, qui se lit dans le bâti (années 1960 et 1980);
- de l'aménagement d'origine du jardin de la Communauté du Sacré-Coeur qui incluait des plantes médicinales;
- de l'architecture, des aménagements paysagers et des symboles typiques des institutions conventuelles;
- de la construction des différents bâtiments, de leurs matériaux et techniques de construction témoins de ces différentes époques
- de la présence autochtone ancestrale dans le Sault-au-Récollet.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les vestiges d'une fondation de maison rurale sur le site
- la maison ancestrale (aujourd'hui chaufferie) présente sur le site
- Les vestiges du cimetière de la Communauté du Sacré-Coeur
- Le corps central de l'ancien couvent, reconstruit en 1938 par Jerome David Spence
- Les agrandissements de 1964 et de 1984
- Les aménagements du jardin de plantes médicinales d'origine
- Les aménagements paysagers typiques des institutions conventuelles
- La croix et les statues situées sur la façade et sur le terrain
- Les ruines de l'ancien Externat Sainte-Sophie, vestiges de la maison Meilleur et de ses agrandissements
- La passerelle en bois, la structure de l'arche en béton et son parement de pierre
- le potentiel archéologique autochtone sur le site

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR ARCHITECTURALE



Façade du corps principal

Photo : Passerelles coopérative en patrimoine



L'aile de 1964

Photo : Passerelles coopérative en patrimoine



Chaudière

Photo : Passerelles coopérative en patrimoine

La valeur architecturale de l'école Sophie-Barat repose sur :

- la qualité de conception du bâtiment d'origine, conçu par David Jerome Spence, et de ses agrandissements ultérieurs, témoignant de la transition du néo-gothique au fonctionnalisme;
- l'usage de la pierre, de la brique et du bloc de béton qui s'harmonisent entre eux.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les bâtiments d'origine
- Les ruines de la maison Meilleur et de ses agrandissements, formant l'ancien Externat Sainte-Sophie,
- La chaufferie restaurée et son imposante cheminée
- Le mur d'enceinte
- La passerelle en bois au-dessus de l'arche de béton et son parement de pierre
- L'agrandissement de 1964



Mur d'enceinte sur le boulevard Gouin Est

Photo : Passerelles coopérative en patrimoine

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

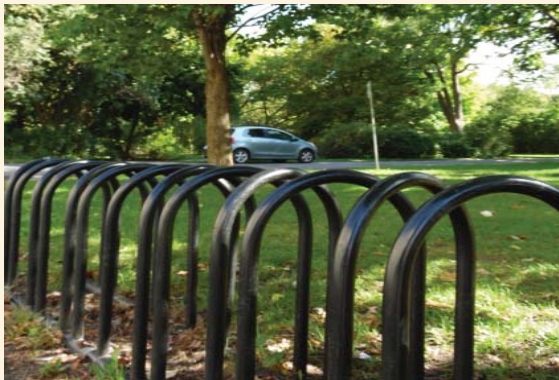
VALEUR SOCIALE



Entrée du centre sportif de la Ville de Montréal
Photo : Passerelles coopérative en patrimoine



La chaufferie lors de son usage par la Maison des jeunes
Source : Passerelles coopérative en patrimoine



Supports à vélos de la piste cyclable derrière l'école
Source : Passerelles coopérative en patrimoine

La valeur sociale de l'école Sophie-Barat repose sur :

- l'usage combiné du complexe sportif, construit par la Ville de Montréal, utilisé par les élèves et employés de l'école et par la communauté environnante;
- l'accès public à la propriété pour la population du quartier;
- l'environnement de qualité offert aux élèves et au public;
- la transmission de l'héritage des communautés religieuses (valeurs, enseignement, etc.);
- la présence de la Maison des jeunes dans l'école jusqu'à tout récemment.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le gymnase et la piscine, construits par la Ville, utilisés par l'école et la communauté du quartier
- La chaufferie, ancienne maison qui a hébergé la Maison des jeunes d'Ahuntsic
- La piste cyclable et le chemin piétonnier en bordure de la rive, qui permet un accès public au terrain de l'école

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 18 février 2019.

Les valeurs et les éléments caractéristiques qui les portent sont présentés dans ce document par ordre décroissant d'importance.

RÉFÉRENCES

Brodeur, Mario et Gallant, Conrad. 2008. *Externat Sainte-Sophie. 1105, boulevard Gouin Est, Montréal. Étude patrimoniale*. Montréal : Commission scolaire de Montréal, 44 pages.

Passerelles, coopérative en patrimoine. 2018. *Dossier documentaire. École Sophie-Barat. Dossier documentaire préalable à l'évaluation d'intérêt patrimonial*. 1239, boulevard Gouin Est. Montréal : Commission scolaire de Montréal, 95 pages.

GROUPE DE TRAVAIL

Gilles Boulay, les Amis du boulevard Gouin

Claude Dauphinais, architecte, Division du patrimoine

Jean-François Gagnon, directeur, école Sophie-Barat

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine

Marie-Joëlle Landry, architecte, chargée de projets, Commission scolaire de Montréal

Marie-Claude Lemelin, architecte, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Hélène Santoni, Passerelles coopérative en patrimoine

Stephen Tessier, architecte, coordonnateur des grands chantiers et responsable du Comité du patrimoine, Commission scolaire de Montréal

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Division du patrimoine, DU, SUM